

Dépassement
de soi Plaisir
Partage
Respect

PROJET

SPORTIF FÉDÉRAL

2017
—
2020 ×



FFESSM.FR



TABLE DES MATIÈRES

1 > L'ÉTAT DES LIEUX.....4

A> Données générales sur la FFESSM

A1 > Objet et missions de la fédération.....	6
A2 > Surface et réseau.....	7
A3 > Périmètre de la délégation et des agréments.....	7
A4 > Organisation interne de la FFESSM.....	8
A5 > Typologie des structures membres et représentativité paritaire.....	9
A6 > Gouvernance de la fédération et vie démocratique.....	10

B> Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération

B1 > Services offerts par la fédération et tarifications.....	12
B2 > Typologie des licences et des Autres Titres de Participation (ATP).....	12
B3 > Organigramme de la fédération.....	13
B4 > Données financières et budgétaires.....	13
B5 > Participation et partenariats institutionnels.....	14
B6 > Modèle économique de la fédération.....	14

C> Caractéristiques de la pratique

C1 > Contraintes environnementales, réglementaires et institutionnelles.....	14
C2 > Typologie des pratiques.....	15
C3 > Types de formations et diplômes délivrés.....	15
C4 > Coût de mise en œuvre.....	15
C5 > Encadrement salarié et/ou bénévole.....	16

D> Eléments d'évolution de la pratique

D1 > Marché concurrentiel.....	18
D2 > Lieux de pratique et équipements nécessaires.....	18

E> Bienfaits de la pratique des activités subaquatiques

E1 > Sport santé.....	19
E2 > Prévention des risques et des accidents.....	19
E3 > Responsabilité sociale et environnementale.....	20

2 > LE PROJET FÉDÉRAL 2017 – 2020.....22

A> UN ART DE VIVRE EN SOCIÉTÉ

A1 > Le modèle sportif français : mélange d'associatif et de professionnel.....	24
A2 > Mixité sociale et générationnelle.....	25
A3 > Parité hommes / femmes : poursuite de la féminisation à travers notre projet.....	25
A4 > Mobiliser le public de demain : les jeunes.....	26
A5 > Bienfaits et vertus du sport sur la santé.....	26
A6 > Le Haut Niveau.....	27

B> DES AMBITIONS POUR TOUS LES TERRITOIRES

B1 > Rôle du Comité Directeur National et des commissions nationales.....	28
B2 > Développement Durable : Education à l'Eco-citoyenneté (travail en continuité).....	28
B3 > Travail en concertation avec l'Etat et l'ensemble des pouvoirs publics.....	29
B4 > Financement du Projet de Performance Fédérale.....	30
B5 > Rayonnement de la Fédération sur l'ensemble du territoire.....	30
B6 > Rayonnement à l'international.....	30

C> PARTENARIATS ET COMMUNICATION

C1 > Développer et moderniser la communication.....	32
C2 > Continuité avec nos partenaires commerciaux.....	33



Réalisation : FFESSM - Arc en Ciel
 Crédits Photos : FFESSM/Unlimited Prod, F.Dudenhoffer, Istock, Fotolia, G.Ruoppolo, Shutterstock, Subea, AdobeStock, F. Cetre, K.Benadid, D.R.

1

L'ÉTAT DES LIEUX

A> Données générales sur la FFESSM

- A1 > Objet et missions de la fédération
- A2 > Surface et réseau
- A3 > Périmètre de la délégation et des agréments
- A4 > Organisation interne de la FFESSM
- A5 > Typologie des structures membres et représentativité paritaire
- A6 > Gouvernance de la fédération et vie démocratique

B> Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération

- B1 > Services offerts par la fédération et tarifications
- B2 > Typologie des licences et des Autres Titres de Participation (ATP)
- B3 > Organigramme de la fédération
- B4 > Données financières et budgétaires
- B5 > Participation et partenariats institutionnels
- B6 > Modèle économique de la fédération

C> Caractéristiques de la pratique

- C1 > Contraintes environnementales, réglementaires et institutionnelles
- C2 > Typologie des pratiques
- C3 > Types de formations et diplômes délivrés
- C4 > Coût de mise en œuvre
- C5 > Encadrement salarié et/ou bénévole

D> Éléments d'évolution de la pratique

- D1 > Marché concurrentiel
- D2 > Lieux de pratique et équipements nécessaires

E> Bienfaits de la pratique des activités subaquatiques

- E1 > Sport santé
- E2 > Prévention des risques et des accidents
- E3 > Responsabilité sociale et environnementale





A> DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA FFESSM

A1. OBJET ET MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

La FFESSM a pour objet la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques associées ou connexes, notamment la nage avec accessoires. Elle favorise par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatiques et des milieux aquatiques en général.

A ce titre, elle a notamment pour missions de :

- > Organiser, de développer et de promouvoir l'ensemble des activités et sports subaquatiques ainsi que les disciplines associées ou connexes nécessitant l'utilisation d'accessoires constitués soit de palmes, soit de masque, soit de tuba, soit de tout autre dispositif permettant la respiration

en immersion et plus généralement, toutes celles qui, dans les domaines aquatique et subaquatique, requièrent une maîtrise spéciale et des connaissances spécifiques permettant l'action sportive de l'homme dans l'eau, à l'aide d'accessoires. Elles se pratiquent en milieu artificiel ou naturel : en mer, en eau calme (lacs et rivières) et en eau vive, sur le territoire métropolitain ainsi que dans les départements et les régions ou collectivités d'outre-mer ;

- > Etudier et d'agir pour le respect, la préservation et la protection de l'environnement aquatique et subaquatique ;
- > Contribuer, d'une manière générale au développement durable ;
- > Assurer les attributions d'une fédération délégataire prévues par le Code du Sport ;
- > Contribuer au rayonnement de la France en promouvant au plan international le « savoir-faire » de la Fédération ;
- > Contribuer au « savoir nager » ;
- > Enseigner le secourisme et de participer, notamment sur demande des autorités compétentes, à des missions de se-



cours ou de recherches en milieu subaquatique. Elle assure les missions prévues par les dispositions du Code du Sport et celles conformes à son objet.

A2. SURFACE ET RÉSEAU

La FFESSM est à la tête d'un réseau de plus de 2 500 structures qui maillent l'ensemble du territoire national, COM et DOM compris. Ce réseau est constitué de 2 100 clubs associatifs (membres affiliés) et de 420 Structures Commerciales Agréées dites SCA (membres agréés). Ces SCA sont représentatives d'à peu près 90% du secteur marchand plongée français.

La FFESSM présente, en sus, la spécificité de disposer d'un réseau à l'international avec plus de 30 structures associatives (Sections internationales) ou Structures Commerciales Internationales Agréées implantées sur les 5 continents (dites SCIA).

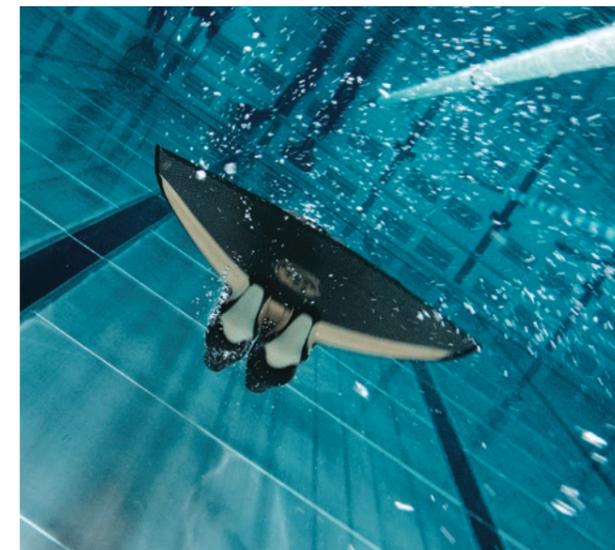
Des SCIA pour un double objectif :

- > Exporter le savoir-faire fédéral (formations, diplômes, stages, accueil des plongeurs français, projets de formation et de certification pour les ressortissants étrangers...)
- > répondre également à une logique de tourisme réceptif de ressortissants français qui s'initient aux activités subaquatiques (30% des plongeurs débutent l'activité lors d'un déplacement touristique) et qui voient dans cette forme de tourisme les structures et bannières qu'ils pourront retrouver à leur retour, sur le territoire national ; le tout en synergie dans le cadre de rapprochements internationaux entre la fédération et le pays d'accueil, notamment par l'intermédiaire de la Confédération mondiale des Activités Subaquatiques (Cmas).

Ce réseau fédéral dans son ensemble permet d'accueillir plus de 330 000 personnes pour une pratique ponctuelle ou régulière d'un ou plusieurs sports subaquatiques.

A3. PÉRIMÈTRE DE LA DÉLÉGATION ET DES AGRÈMENTS

La FFESSM est agréée par l'Etat - Ministère des Sports. Elle est Reconnue d'Utilité Publique (RUP). L'arrêté ministériel du 31 décembre 2016 accorde à la



FFESSM la délégation pour les 8 disciplines sportives et les disciplines connexes suivantes : «Plongée subaquatique en scaphandre en tous lieux, plongée libre en apnée en tous lieux, activités compétitives de plongée en scaphandre et en apnée en tous lieux (plongée sportive, photo-véo, orientation subaquatique, apnée sportive, tir sur cible, hockey subaquatique), nage avec palmes en tous lieux, nage en eau vive en tous lieux.»

Par ailleurs, elle est reconnue par :

- > Ministère de la transition écologique et solidaire : à défaut d'agrément donnant lieu à une convention d'objectifs avec flux financiers, signature d'une convention cadre en 2016 ciblant des objectifs partagés qui contribuent à la protection de la biodiversité aquatique :

- Promotion des activités subaquatiques comme vecteur de sensibilisation et d'éducation des différents publics aux valeurs et comportements adéquats à la préservation des espaces littoraux, lacustres, fluviaux et marins ;

- Développement de la connaissance et de la préservation des milieux subaquatiques, via les sciences participatives en particulier.

- > Ministère de l'Intérieur / Protection civile : existence d'un agrément permettant à la FFESSM, au même titre que d'autres grandes associations nationales, de délivrer des diplômes de secourisme. Cette activité, maillée aux différentes qualifications fédérales centrées sur les problématiques à nos activités (Ex. : Réactions et Interventions Face à un Accident de Plongée -RIFAP) font de la FFESSM une incontournable force de formation et de certification complète pour mieux répondre aux besoins spécifiques

- > Ministère de la Culture / DRASM : reconnaissance du rôle prépondérant des clubs FFESSM de plongeurs archéologues et des autorisations de fouilles obtenues par ces derniers au point qu'un ministre de la Culture puisse dire : « il n'y a pas d'archéologie subaquatique sans les bénévoles de la FFESSM ». Hélas, force est de constater que la diminution manifeste des autorisations de fouilles d'une part et l'évolution des exigences réglementaires sur les chantiers d'autre part, rendent le rôle et la présence des archéologues bénévoles particulièrement difficiles, dans une période de baisse générale de moyens dont sont dotés les différents ministères.



A5. TYPOLOGIE DES STRUCTURES MEMBRES ET REPRÉSENTATIVITÉ PARITAIRE

La FFESSM est constituées de :
 > Clubs affiliés : associations loi de 1901
 > Structures Commerciales Agréées (SCA) dont des structures installées à l'international (SCIA) : tous types de statuts juridiques (Sarl, Eurl, Autoentrepreneur, profession libérale...)

La convention collective de rattachement est la CC Nationale du Sport (IDCC 2511). Cette convention concerne les entreprises dont l'activité est l'organisation, la gestion et l'encadrement d'activités sportives ; la gestion d'installations et d'équipements sportifs ; l'enseignement, la formation aux activités sportives et la formation professionnelle aux métiers du sport ; la promotion et l'organisation de manifestations sportives.

La FFESSM siège au Conseil national du CoSMos, principale organisation d'employeurs, au titre des structures professionnelles.

> Ministère de l'Éducation Nationale et Ministère de l'agriculture :

-Signature d'une convention cadre entre la FFESSM, l'Education Nationale et l'UNSS en 2016. L'objectif : identifier officiellement toutes les disciplines subaquatiques dans le répertoire des activités qui peuvent être choisies dans le cadre de l'enseignement obligatoire ou optionnel de l'EPS et participer à la mise en œuvre du plan national de développement du sport scolaire.

-Par déclinaison, installation en 2019 d'une commission mixte nationale UNSS / FFESSM pour définir les conditions de formation des enseignants d'EPS, développer des formats compétitifs adaptés et définir un calendrier de compétition au niveau national et territorial.

-Promotion des sports subaquatiques et du réseau fédéral dans l'enseignement agricole afin de développer des parcours professionnels bi-qualifiant avec le Ministère de l'agriculture.

> Ministère de l'Économie et des Finances :

-Intervention de la FFESSM auprès du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEJET) dans le cadre du contrôle des appareils à pression, notamment les bouteilles de plongée de ses publics.

-Désignation par voie réglementaire en 2015 de la FFESSM comme représentant de la sphère loisirs et professionnels au sein du groupe de travail (Bureau BSERR) chargé d'élaborer, à titre dérogatoire, un cahier des charges pour organiser le contrôle des bouteilles de plongée par des Techniciens en Inspection Visuelle (TIV) sur la base de l'outil mis en place depuis 30 ans par la fédération et du retour d'expérience de ses TIV.

> Ministère du travail : suivi des divers groupes de travail traitant des problématiques professionnelles de la plongée loisir, en bouteille et avec appareils divers ou en apnée (environnement hyperbare).

> Ministère des solidarités et de la santé : participation de la FFESSM à la recherche médicale hyperbare et aux travaux relatifs au sport santé.

A4. ORGANISATION INTERNE DE LA FFESSM

Pour répondre à son objet et à ses missions, outre son organisation déconcentrée (18 Comités Régionaux et 94 Comités Départementaux), tous jouissant de la personnalité juridique indépendante (association loi de 1901), la FFESSM s'appuie sur les compétences de ses membres élus au sein de 15 commissions nationales (lesquelles sont fonctionnelles et ainsi sans existence juridique propre -pas de personnalité morale-) :

> 10 commissions sportives

-Plongée en bouteille : plongée technique – plongée sportive (piscine) – photo vidéo (piscine / eau libre) – orientation subaquatique (eau libre)

-Plongée libre : apnée (piscine / eau libre) – hockey subaquatique (piscine) – tir sur cible (piscine) - pêche sportive

-Nage avec accessoires : nage avec palmes (piscine / eau libre) – nage en eau vive

> 3(4) commissions culturelles :

-Plongée souterraine

-Archéologie

-Environnement biologie

-(Photo vidéo : incluse également dans les commissions sportives au regard de ses activités)

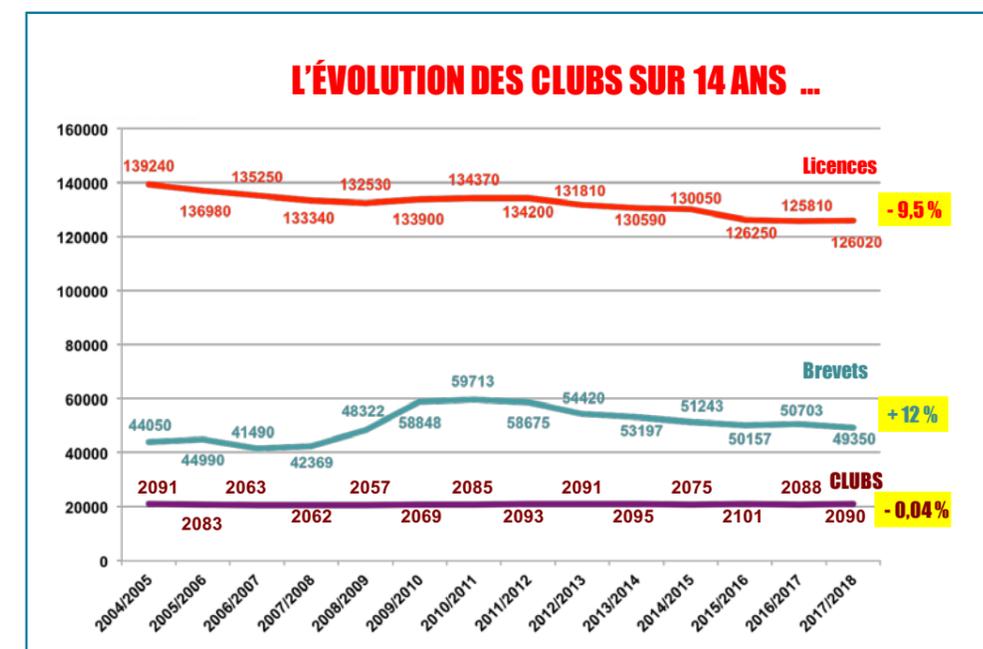
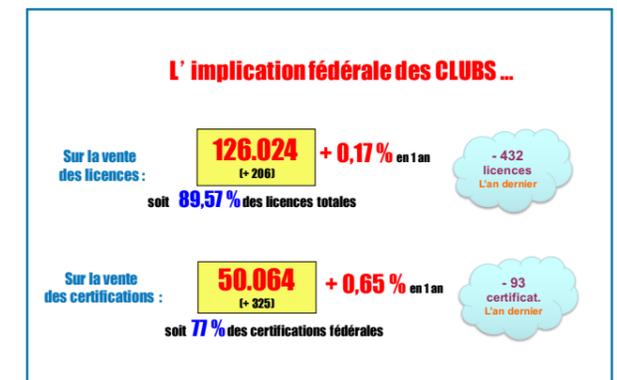
> 2 commissions de service :

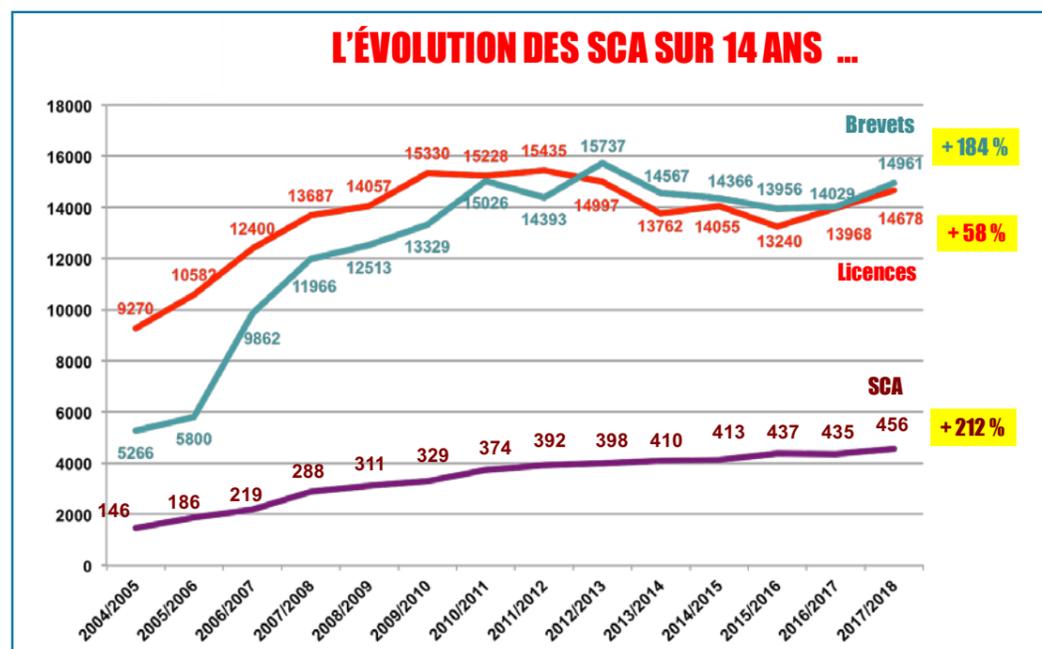
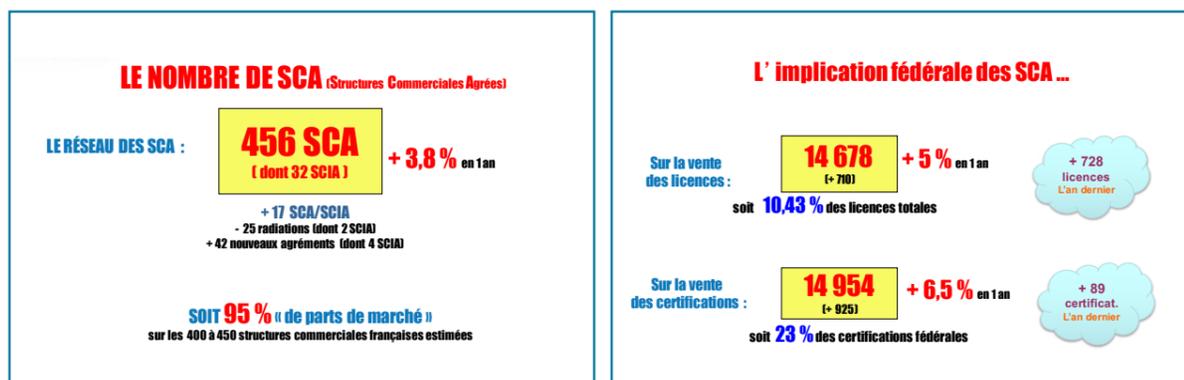
-Médicale et de prévention

-Juridique

La création d'un groupe de travail dont l'objectif est de promouvoir et de développer le rugby subaquatique (plongée libre) est en cours de réflexion.

Par ailleurs, la FFESSM a très tôt reconnu l'activité de Sirène dite « Mermaid » et de triton. Loin d'être anachronique, cette activité médiatique est en cours de constitution d'un vrai public et trouve là les fondements possibles d'un véritable essor.





A6. GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION ET VIE DÉMOCRATIQUE

- > Vote direct des membres (Clubs et SCA) conformément à un barème statutaire ; limitation des mandats à 10 par structure au sein d'un même collège
- > 20 membres au Comité Directeur National (CDN) dont l'un est élu directement par les SCA + 3 suppléants
- > Scrutin de liste des 19+3 dont la tête de liste est le président.
- > Le vote par correspondance internet est permis pour l'élection du Comité Directeur National
- > L'équipe dont le président est rééligible
- > Aucune limite d'âge

« POIDS VOTATIF » DES CLUBS EN FONCTION DE LEUR TAILLE

Article 12.1 des statuts

Licences délivrées / voix	2009/2010	2017/2018
11 à 20 => 1 voix	300	387
21 à 50 => 2 voix	700	664
51 à 100 => 3 voix	630	619
101 à 200 => 4 ou 5 voix	318	278
201 à 500 => 6 à 11 voix	52	51
Plus de 500 => plus de 12 voix	3	3
Nombre total clubs	2003	2002

« POIDS VOTATIF » DES SCA

Les SCA représentent 10% des sièges et 10% des voix.





B> CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA FÉDÉRATION

B1. SERVICES OFFERTS PAR LA FÉDÉRATION ET TARIFICATIONS

En sus des services liés à l'adhésion (offre activité, offre de formation, organisation de manifestation, accès aux sites de pratique, fonctionnement des équipes nationales, défenses des intérêts des pratiquants et des structures membres dont conseil juridique...), les licenciés et le réseau des structures membres bénéficient d'avantages complémentaires dont une boutique fédérale, des produits d'assurance individuelle accident et en RC construits sur la base des contrats négociés avec notre assureur partenaire conformément au code du sport, des réductions auprès du réseau des partenaires (achat matériels de plongée et prestations diverses chez voyagistes...)



LES TARIFS DES ADHÉSIONS

- > Le prix d'une affiliation (adhésion des associations Loi de 1901) est de 60€.
- > Le prix d'un agrément (adhésion des Structures Commerciales Agréées) est de 72€.
- > Le prix de la licence est de 39,70 € pour les adultes et 25€ pour les enfants (elle est unique et multidisciplinaire).
- > Le prix des ATP est fonction du choix du titre
- > Le prix des certifications des niveaux de pratique est de 12€ l'unité

B2. TYPOLOGIE DES LICENCES ET DES AUTRES TITRES DE PARTICIPATION (ATP)

La plongée étant une pratique sociale, elle s'inscrit au sein d'une fédération elle-même produit d'une pratique sociale. La FFESSM est ainsi le strict reflet de la société dans laquelle elle s'inscrit : facilitation des pratiques, zapping, pratiques ludiques, rapidité de l'enseignement et de la certification, pratique de sensations de liberté, de glisse, protection de l'environnement et Développement Durable (DD). Les produits d'adhésion sont déclinés au regard de la typologie des pratiquants.

LICENCES :

- > 150000 licences délivrées chaque année, relative stabilité des effectifs
- > Un taux de féminisation de 32%
- > La plongée en bouteille sur le mode « sport loisir » est la pratique dominante (marché français estimé à 500 000 personnes)
- > 15 000 licenciés ont une pratique compétitive régulière
- > Les moins de 18 ans représentent 15% des licenciés (population en recul)
- > Les 18 – 34 ans représentent 21% des licenciés
- > Les plus de 34 ans représentent 64% des licenciés (la part des plus de 60 ans est en augmentation constante et représente plus de 20% des licenciés)

AUTRES TITRES DE PARTICIPATION (ATP) :

Depuis une dizaine d'années, la FFESSM s'est lancée dans une réelle politique de développement des ATP là où la licence semble et semblait mal adaptée. Cette volonté tend

ainsi à répondre à l'objectif de contribuer à la promotion et à l'accessibilité des sports subaquatiques auprès de nouveaux publics, notamment les jeunes. Aujourd'hui, c'est près de 185 000 ATP qui sont délivrés chaque année, renforçant ainsi la place de la FFESSM dans le paysage des structures de niveau national.

LISTE DES ATP :

- > Pass' Rando et Pack découverte : cible un public qui souhaite découvrir et s'initier aux activités de plongée libre ou avec bouteille
- > Pass' plongée: cible un public ayant déjà certifier un 1er niveau de pratique et souhaite reprendre ponctuellement une activité de plongée
- > ATP Apnée : cible les amateurs d'apnée
- > Plongeur Encadré 12m (PE12) : cible les amateurs de plongée bouteille qui souhaitent s'engager dans un début de progression (cycle de plusieurs séances)
- > Pass Collectif jeunes : cible les scolaires et les CLSH
- > Open Pass : ouvre l'accès aux compétitions « open »
- > ATP secourisme : ouvre l'accès à des formations au secourisme

B3. ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION

Le nombre de salariés de droit privé est de 26 en CDI dont 3 à temps partiel, 3 en télé travail, 1 CDD (aucun emploi d'avenir ou autres contrats de ce type) pour une masse salariale brute annuelle de 950.000€ à laquelle s'ajoutent 20.000€ de vacations Le nombre de cadres techniques sportifs d'Etat placés auprès de la fédération est 6 dont 1 DTN et 5 CTR placés auprès des régions Ile de France, Sud PACA, Bretagne et Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie Midi Pyrénées pour une masse salariale brute annuelle valorisée à 430.000 € dont 20.000 € sont pris en charge par la fédération et ses OD sur leurs fonds propres (compléments de salaires du DTN et du CTN).

NB : Les membres élus du Comité Directeur National, président compris, ne touchent aucune rémunération de la fédération.

ORGANIGRAMME DU SIÈGE FÉDÉRAL

> 1 DIRECTEUR (placé sous l'autorité du président fédéral et lequel dispose du pouvoir disciplinaire sur tout le personnel de droit privé par mandat du président fédéral) :

• 6 Services :

- Secrétariat
- Comptabilité Gestion
- Licences certifications
- Revue Subaqua (bimestriel, vendu en kiosque et par abonnement + Internet)
- Communication
- Expédition

• 2 Chargés de mission

- Développement durable
- Réglementation

• 2 Entraîneurs nationaux en charge de l'encadrement des Pôle France NAP de Rennes et Aix-en-Provence placés sous l'autorité fonctionnelle du DTN (salariés de droit privé)

> 1 DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL (DTN)



DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La DTN est composée de :

- > 1 DTN placé auprès du Président de la Fédération
 - > 1 assistante de droit privé (personnel FFESSM)
 - > 2 entraîneurs nationaux de droit privé en charge de l'encadrement des structures du PPF (personnel FFESSM)
 - > 1 CTS ayant des missions nationales de CTN (chargé des dossiers nationaux équipement, développement de la pratique et mise en œuvre des politiques publiques sportives du MS, suivi socio-professionnel des SHN) et régionales en tant que CTR Ile de France
 - > 4 CTS ayant des missions de CTR placés auprès des régions Sud PACA, Bretagne et Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie Midi Pyrénées dont 3 sont en charge de la coordination des formations professionnelles plongée au sein des CREPS de Montpellier et de Bordeaux
- L'action de la DTN est renforcée par l'expertise des 2 chargés de missions dans les champs de la réglementation, de la formation et du Développement Durable (personnel FFESSM).

NB : ce faible effectif se traduit par l'absence de CTS ayant des fonctions de DTN adjoint, de Directeur de la Performance ou d'Entraîneur National pour mettre en œuvre le projet de performance fédéral sous l'autorité du DTN.

B4. DONNÉES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Le budget propre de la FFESSM est de plus de 5,3 millions d'euros.

La fédération est propriétaire de son siège fédéral, à Marseille, sur le Vieux Port, et vient d'acquérir une surface nouvelle jouxtant l'actuel siège national ; elle jouit d'une bonne solidité financière.

Son taux de dépendance de l'État et du Ministère des Sports est réduit. Les conventions d'objectifs avec l'Etat représentent moins de 5% du budget fédéral (250.000 € par an dont 175.000 € dédiés au haut niveau) et d'un peu moins de 13% si l'on ajoute la masse salariale valorisée des 6 CTS placés auprès de la fédération.

Si une bonne part des moyens est orientée vers la pratique largement prépondérante, à savoir la pratique de la plongée en bouteille, sur un mode loisir ou bien-être et santé, près de 600.000 € sont consacrés au fonctionnement du Haut niveau et des équipes de France dans les 8 disciplines du champ délégué.

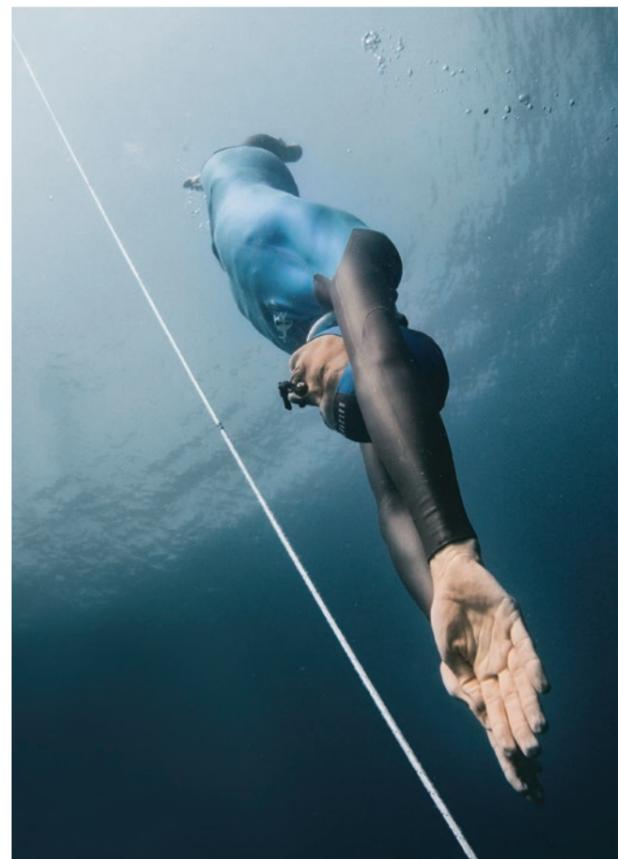
B5. PARTICIPATION ET PARTENARIAT INSTITUTIONNELS

Des partenariats institutionnels et des conventionnements avec diverses autres fédérations ou Conseils (Fédérations Françaises Handisport, Sport Adapté, Spéléologie, Canoë Kayak, UNSS, Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques...) ou encore d'autres organismes (Muséum national d'histoire naturelle, Association française pour la biodiversité) ou enfin des Conseils d'Administration divers (Conseils maritimes de façade, Parcs naturels...) ont été conclus dans le cadre de la mise en œuvre du projet sportif fédéral de la FFESSM et répondre ainsi aux demandes des politiques publiques conduites par les ministères avec lesquels la FFESSM œuvre. La FFESSM siège au sein de la fédération internationale, la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS). Elle en est l'un des acteurs majeurs, historiques et financeurs. Elle est présente au sein du Conseil d'Administration et assure bon nombre de présidences de Commissions d'activités.

Des partenariats institutionnels existent également avec des fédérations étrangères voire avec des gouvernements : VDST et VEST (Allemagne), FEBRAS, NELOS et LIFRAS (Belgique), FLASSA (Luxembourg), CMAS Switzerland (Suisse), TSVÖ (Autriche), Cmas Québec (Canada), FRMAS (Maroc), FASSAS (Algérie), FAST (Tunisie), FDSS (Djibouti)...

Bien que peu développés, des partenariats de type commerciaux ont été signés. Ils représentent un équivalent de 100.000 euros/an en masse financière directe ou indirecte. Ils sont de 2 types :

> Un soutien financier directe à hauteur de 30.000 euros par an (partenariat avec le cabinet d'assurance Lafont et Axa Corporate)



> Des aides en matériels sportifs aux équipes de France et aux prescripteurs (encadrement fédéral) valorisées à hauteur de 70/000 euros par an (partenariat avec les équipementiers Beuchat (sport compétition et équipes nationales – toutes disciplines) et Scubapro (sport loisir - plongée en bouteille))

B6. MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA FÉDÉRATION

Le modèle économique de la fédération repose principalement sur les recettes générées par les affiliations / agréments (2600 structures), les adhésions (330 000 titres par an dont 145 000 licences et 185 000 ATP), la certification des niveaux de pratique (65 000 diplômes par an) et la formation de cadres (4500 initiateurs /moniteurs/entraîneurs formés par an).

Les recettes générées par l'organisation des 350 compétitions annuelles de niveau régional à national (inscriptions notamment) contribuent elles aussi, dans une moindre

C> CARACTÉRISTIQUES DE LA PRATIQUE

C1. CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES, RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELLES

La plongée subaquatique s'exerce en Environnement Spécifique (ES). En cela, elle est l'une des plus réglementée en France mais également au monde. La formation et la certification professionnelles sont régies par le Code du sport, tout comme l'organisation de l'activité elle-même et son encadrement, qu'il soit professionnel ou bénévole.

> Liée au contrôle médical, une part des activités organisées par la FFESSM est, depuis peu, soumise à un statut encore plus rigoureux des activités s'exerçant sous contraintes particulières. En cela, les conditions de délivrance des licences fédérales renforcent une singularité étonnante entre les exigences de Certificat médical à partir d'un Établissement d'APS fédéral avec celles des Établissements d'APS notamment commerciaux pour lesquels le certificat médical n'est pas prévu.

> Profession réglementée, son encadrement s'inscrit dans d'une double exception européenne : celle des normes européennes (CEN) et celle de la Communauté européenne. Très engagée dans le dispositif normatif, la FFESSM préside le groupe Tourisme/plongée au sein de l'Afnor depuis sa constitution, voilà plus de 20 ans et assure la présence



française aux diverses réunions de l'Iso –TC228 (Tourisme) / Working Group 1, Diving activities.

> Pratique en milieu hyperbare, cet environnement conduit à des conséquences professionnelles particulières (réglementation sur la pénibilité, contrôle médical renforcé, contraintes d'une qualification professionnelle spécifique en parallèle avec les diplômes d'encadrant, âge des encadrants -durée d'exercice professionnel-, etc...) mais aussi, au regard de la connaissance scientifique, les évolutions de pratiques liées à l'âge (Cf. toute la bibliographie, par exemple in Subaqua, revue officielle de la Fédération, Ex. : N° 284, plongée séniors)

C2. TYPOLOGIE DES PRATIQUES

La diversité de l'offre est sans doute l'un des fondements de la FFESSM les plus caractéristiques :

> Sport de compétition / sport de loisirs

> Pratique de masse (plongée en bouteille), mais également sport éminemment technique (pratique aux mélanges gazeux, plongée souterraine...)

> Apnée de compétition / Randonnée subaquatique

> Sport de compétition accessible en piscine (PSP) et en milieu naturel (Ex. : eau vive, laquelle activité d'ailleurs se pratique en compétition ou en loisirs)

C3. TYPES DE FORMATIONS ET DIPLÔMES DÉLIVRÉS

Dans l'objectif de faciliter la lecture des niveaux de prérogatives attachées aux différentes certifications, en plus des diplômes directement visés par le Code du Sport, la fédération s'est dotée depuis quelques années déjà d'un référentiel commun à toutes les disciplines pratiquées. Il permet le repérage des différents diplômes de pratiquants et d'encadrement dans les disciplines de son champ délégataire



C4. COÛT DE MISE EN ŒUVRE

Le moins que l'on puisse affirmer est que le matériel nécessaire à la pratique de la plongée en bouteille est particulièrement onéreux (bateau, carburants, compresseur, bouteille et matériel divers souvent aux coûts élevés, sans compter le coût de la traçabilité matérielle –EPI, recyclage...).

Il est très variable selon le statut de la structure, la fiscalité, le milieu de pratique, les supports utilisés, les moyens humains sollicités ... Globalement, chez les professionnels et en fonction de ces variables, les coûts de mise en œuvre représentent de 70 à 95 % du prix de vente, ce qui conduit à une marge nette ou une rentabilité très faible, ... voire quasi nulle. S'il n'existe pas d'estimation récente (La dernière étude formelle réalisée et diligentée par le MS date des années 2004 / 2005 -Etude socio-économique –ESE-), d'autres études précisent que :

> Le prix moyen de la plongée en France est de 38 € TTC, avec des variantes allant de 30 € (prix moyen d'une plongée d'exploration), de 20 € (tarif groupe bas), de 45 € (plongeur isolé encadré et équipement fourni), 50€ (prix moyen d'un baptême) ou 65 € (prix moyen d'une plongée de formation).

> Les prix font l'objet d'une relative stagnation, voire d'une régression (comparatifs sur 20 ans)

-Depuis 1999, évolution d'environ 27 % des prix de vente donc inférieur à l'augmentation du coût de la vie sur la même période (environ 29 %).

-Par contre, du côté des coûts de revient, l'augmentation dans la même période a été importante dans certains secteurs (matières premières, services, carburants, équipements ...).

A noter que sur un séjour de plongée d'un week-end en France (4 plongées), le prix moyen du réceptif plongée ne représente que 26 %, le reste (33 % de transport, 21 % de restauration, 14 % d'hôtellerie et 6 % de divers) n'a fait aussi qu'augmenter depuis des années, contribuant ainsi très largement à creuser la différence avec les destinations à l'étranger dont les coûts de réceptif hors plongée sont très bas ...

Rappelons enfin la prégnance du tissu associatif dans le paysage des Etablissements d'APS plongée.

La pratique de la randonnée subaquatique, quant à elle, constitue un extraordinaire moyen de faire découvrir le milieu vivant et les activités subaquatiques de surface, à l'encadrement en nombre limité et au matériel a contrario peu onéreux (plongée du bord, investissement matériel léger faible, pas d'investissement lourd de type bateau, compresseur...). On peut également noter un accroissement constant de la pratique de l'apnée, véritable sport nature, qui conduit à une pratique de masse accompagnée d'une pratique de compétition d'un haut niveau national et international.

Ces dernières données expliquent ainsi un rééquilibrage plongée bouteille / Rando Sub' / Apnée au sein des structures, à l'instar de ce qui se passe déjà depuis quelques années à l'étranger ou en Europe (Ex. : Espagne - Iles Medes)

C5. ENCADREMENT SALARIÉ ET/OU BÉNÉVOLE

On peut noter :

- > Une faible professionnalisation en général et une pratique très marquée par un encadrement bénévole, sans doute liées à l'histoire du développement de ces activités,
- > De grandes difficultés pour trouver et fidéliser l'encadrement, sans doute en lien avec un faible coût de la plongée et donc des conditions contractuelles et sociales proposées dans la recherche de personnels (Cf. ci-dessus), surtout pour des activités marquées par une grande saisonnalité,

Globalement, on note une relative équivalence de prérogatives entre les diplômes fédéraux et les diplômes d'Etat reconnue par le Code du sport (hormis celle d'une rémunération) ce qui est un particularisme. Faut-il d'ailleurs relever là la demande récurrente de la fédération pour trouver une solution pérenne à la rémunérabilité des moniteurs fédéraux déjà reconnus dans le CDS dans l'objectif de réduire le déficit d'encadrement saisonnier dans les structures commerciales avec avec une réponse qualitative en terme de compétences.





D> ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE

D1. MARCHÉ CONCURRENTIEL

Au cours de son histoire, la FFESSM est passée d'une situation quasi de monopole (présence de proximité, formation et certification) à une situation qu'on pourrait qualifier de concurrence. De cela, au travers ses choix, elle a su s'adapter à ces contraintes.

Il existe en effet d'autres structures de formation et de certification sur le marché : associatives (FSGT, UCPA) ou professionnelles (syndicats ANMP et SNMP, organisme spécialisé Plongée Tek ou agences anglo-saxonnes PADI, SSI). Des partenariats ont pu être tissés ou des rapprochements opérés autour d'un concept d'École Française de Plongée partagé avec certaines d'entre elles notamment l'UCPA.

Il faut noter l'évolution sociétale du choix des pratiques qui crée la concurrence entre les diverses formes d'activités avec notamment le développement de randonnée subaquatique qui « joue » entre l'espace horizontal et l'espace vertical avec des conditions d'organisation rendant la pratique très accessible.

Une des cibles prioritaires reste le public jeunes avec une prise en compte du coût de mise en œuvre en fonction des activités proposées.

D2. LIEUX DE PRATIQUE ET ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Le développement de la pratique des activités subaquatiques et de nage avec accessoires est sous tendu par la possibilité d'avoir accès toute l'année aux équipements nautiques, généralistes ou spécialisés ainsi qu'une pratique accrue en milieu naturel (finalité pour la plongée loisir notamment).

MILIEUX DE PRATIQUE ET LOCALISATION SUR LE TERRITOIRE

Contrairement aux idées reçues, on assiste à une forte

activité fédérale à l'intérieur des terres et en ville et non en zone littorale (la 1ère région de pratique étant l'île de France : 20% des licenciés et 16% des structures membres de la FFESSM).

Ainsi, le déficit chronique et durable en équipements sur le territoire national (piscines et fosses de plongée) et le contexte de concurrence générée par celui-ci entre disciplines aquatiques (natation) et types d'usage (sport associatif, sport scolaire, grand public), limitent significativement les ambitions de développement de la FFESSM, sa capacité à produire les résultats sportifs attendus (PPF) et son implication dans la mise en œuvre des politiques publiques, notamment accueillir les publics éloignés de la pratique ou encore contribuer au « savoir nager ».

De fait, les clubs et les structures commerciales souffrent au quotidien de difficultés importantes pour accéder aux équipements et disposer de lignes d'eau et de créneaux horaires adaptés à des coûts supportables.

L'accès aux espaces naturels est également de plus en plus contraint, notamment sur la zone littorale (particulièrement en Méditerranée) où la densification des pratiques et des usages, dans un contexte de réduction des espaces, ne peut qu'être source de conflits et de réglementations impactant nécessairement le développement de nos pratiques.

Ainsi, sauf à ce que les collectivités fassent du développement touristique et sportif une priorité et intègrent nos disciplines et le champ fédéral dans leurs schémas de développement, seules les structures disposant d'un accès à l'eau pérenne et situé à proximité immédiate des espaces de pratique d'intérêt sportif et environnemental notable pourront prospérer.

TYPES D'ÉQUIPEMENTS REQUIS POUR LA PRATIQUE ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

La rédaction d'un ouvrage de préconisations fédérales à l'usage des maîtres d'ouvrage précisant les infrastructures et les aménagements nécessaires à la pratique des activités subaquatiques a été récemment rédigé afin de garantir que les équipements rénovés ou créés (piscines et fosses de

plongée) prennent en compte, dans leur cahier des charges et leur modèle économique, les spécificités de chacune de nos pratiques.

De même, un travail d'identification des espaces naturels de proximité, « fermés » et « privatisables », adaptés à la pratique, une fois aménagés, est engagé dans chaque région. L'objectif est d'offrir une réponse totalement maîtrisée par la fédération, dédiée en exclusivité ou prioritairement aux activités subaquatiques et de nage avec accessoires, tous modes de pratique confondus, avec pour ambition le développement sur ces sites du concept de « Station de Sports Subaquatiques » ; on trouve là l'exploitation de gravières au sein du Grand Est et en Ile de France.

E> BIENFAITS DE LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

E1. SPORT SANTÉ

Les bénéfices spécifiques des activités et sports subaquatiques et de nage avec accessoires sont multiples (cf. médicosport-santé).

De nombreuses études et actions ont été conduites depuis de nombreuses années dans l'objectif de permettre au plus grand nombre de pratiquer alors même que les activités subaquatiques étaient purement et simplement interdites à certains publics par méconnaissance ou principe de précaution (enfants, handicapés, diabétiques, malades cardio-vasculaires...).

La création de « Handisub » en 2011 a permis de lancer la plongée de masse des personnes handicapées. Plus de 1200 moniteurs ont été formés et sont actifs. Plus de 350 clubs FFESSM sont aujourd'hui en capacité de recevoir des plongeurs en situation de handicap.

Depuis plusieurs années, la randonnée palmée et le « Fit'Palmes » sont développés pour répondre aux attentes d'un public (majoritairement féminin) en recherche de bien-être, de maintien ou de remise en forme, d'affinage et de musculation tout en douceur.

Cette initiative est aujourd'hui étendue à l'ensemble des disciplines du champ délégué dans l'objectif d'établir

un véritable plan « Sport Santé » étendu et de décliner en conséquence un plan de formation des cadres et des dirigeants fédéraux ainsi que des éducateurs sportifs de la filière.

3 PROGRAMMES SONT DÉVELOPPÉS :

> PROGRAMME N°1 = Préserver son capital santé : mise en place d'une offre toutes pratiques subaquatiques et de nage avec accessoires confondues en direction d'un public recherchant une activité de bien-être et de loisir ou ayant des facteurs de risque (sédentarité, surpoids, tabagisme, addictions, HTA légères) et les publics seniors : « Palmez vers votre bien-être »

> PROGRAMME N°2 = Développer, maintenir ou restaurer son capital santé et améliorer sa qualité de vie : mise en place d'une offre adaptée (prescriptions) à destination des patients en ALD souffrants d'affections chroniques telles que maladies métaboliques, maladies neurodégénératives, maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires chroniques, cancers... et ce, en relais d'un programme d'éducation thérapeutique : « Palmez vers votre santé » (sport sur ordonnance)

> PROGRAMME N°3 = rendre la pratique des sports subaquatiques et de nage avec accessoires accessibles aux handicapés physiques et mentaux : « Handisub »

Pour ce faire, les bénéfices spécifiques des sports subaquatiques et de nage avec accessoires ont été identifiés et valorisés dans le cadre de « Médicosport-santé ». De même, un module de formation sport santé a été décliné. Ces deux dossiers sont en cours de validation par le CNOSEF.

E2. PRÉVENTION DES RISQUES ET DES ACCIDENTS

Une démarche « pilote » en matière de gestion des risques (a priori et a posteriori) et de sport santé a été initiée avec mise en place d'une base de données et d'outils de suivi. En complément, des actions de prévention à destination des structures prestataires et du grand public (plaque d'information grand public coréalisée avec la préfecture maritime et le CROSS, C.o.d.e dédié à la plongée, guide des loisirs nautiques, flyers, animations sur les lieux de vacances : tournée des plages...) sont annuellement conduites.

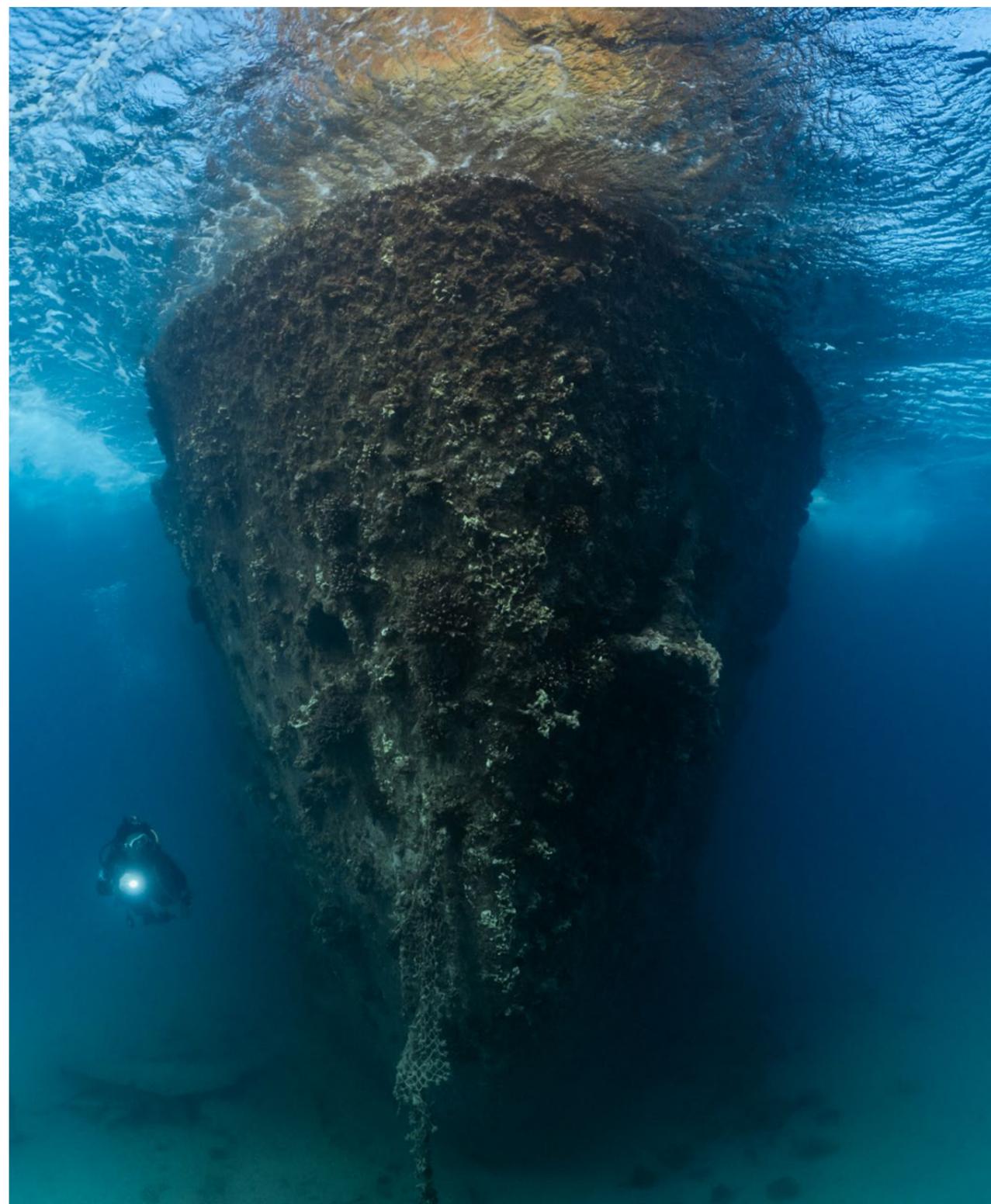


E3. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

La FFESSM met en œuvre depuis de nombreuses années des actions en faveur de la connaissance des écosystèmes et de la protection de la biodiversité de l'environnement subaquatique. Citons l'inclusion dans les référentiels de formation technique d'un module « Environnement » (la FFESSM a été précurseur dans ce domaine), la diffusion des écogestes du plongeur, la signature de la Charte d'engagements et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir écoresponsable (2010), le développement d'outils de sciences participatives, etc.

<https://ffessm.fr/le-developpement-durable/enjeux-du-developpement-durable>

<https://ffessm.fr/le-developpement-durable/les-10-engagements-pour-le-developpement-durable>



En 2014, avec le renforcement de ses actions environnementales et sociétales, la fédération diffuse « Les 10 engagements de la FFESSM pour le développement durable ».

Les actions en lien avec ces 10 engagements sont ainsi encouragées du niveau national jusqu'à l'échelle des clubs et des licenciés :

1/ Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre : Plan de Féminisation de la FFESSM, partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et l'UNSS, « Handisub », séniors, zones urbaines sensibles, zones de revitalisation rurales

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/1-accessibilite>

2/ Adopter des pratiques écoresponsables : la FFESSM met à disposition de ses clubs et comités un livret ainsi qu'une affiche sur les écogestes du plongeur responsable.

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/les-ecogestes>

3/ Sensibiliser et impliquer dans la démarche DD les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires : importance de l'engagement collectif pour une meilleure appropriation des enjeux du développement durable

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/3-implication>

4/ Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants : actions relatives à la sécurité et au programme Sport Santé de la fédération

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/4-sante-et-securite>

5/ Promouvoir les valeurs du sport : éthique et citoyenneté, Plan Citoyens du Sport de la FFESSM. La fédération met à disposition de ses clubs et comités une affiche « Les valeurs de la FFESSM ainsi qu'un livret et affiche sur les écogestes du plongeur citoyen

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/5-ethique-du-sport>

6/ Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable : exemple de la démarche pédagogique construite autour de la randonnée subaquatique, opérations nationales de sensibilisation lors de nombreuses manifestations (salon mondial de la plongée sous-marine, festivals de l'image sous-marine, championnats de France et internationaux, journée mondiale des Océans, etc.)

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/6-sensibilisation>

7/ Valoriser le rôle central du bénévole :

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/7-benevolat>

8/ Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique : pour cela la FFESSM développe des actions de sauvegarde et des programmes de sciences participatives : « »DORIS» » (Données d'Observation pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et de la flore Subaquatiques), reconnu à l'international avec plus de 3000 fiches espèces disponibles avec photos et informations scientifiquement validées), et « CROMIS » (Carnet de Relevés d'Observation des Milieux Subaquatiques) pour les observations des espèces rencontrées sur les sites de plongée (volet « expert » du carnet de plongée), en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle afin de documenter l'INPN. Cet outil est unique dans le champ des disciplines sportives de nature. Il contribue au rayonnement de la France et valorise le savoir-faire du mouvement sportif, le rôle et la fonction sociale du sport.

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/8-les-sciences-participatives>

9/ S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique : la fédération et ses organes déconcentrés sont impliqués dans les instances de gestion des espaces protégés afin d'être partie prenante des décisions prises et d'éviter une restriction d'accès aux sites de pratique : Conseil National de la mer et des littoraux (CNML), Conseils maritimes de façade, contrats de baie, parcs marins, parcs nationaux, zones Natura 2000 en mer, éolien en mer, etc.

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/9-concertation>

10/ Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures : en formant les plongeurs à la préservation de l'environnement, en les sensibilisant aux bonnes pratiques subaquatiques, en diffusant les chartes de plongée responsable, en favorisant les mouillages doux, en aménageant les sites, en organisant une gestion raisonnée de la fréquentation des sites en rapport avec la fragilité du milieu et le niveau des plongeurs.

<https://ffessm.fr/les-10-engagements/10-preservation>

La FFESSM est également porteuse de différents dispositifs permettant à ses OD de s'approprier l'écoresponsabilité sur le terrain :

> Le label Écosub® : <https://ffessm.fr/s-impliquer/ecosub>

> Le Trophée des activités subaquatiques responsables :

<https://ffessm.fr/s-impliquer/le-trophee-des-activites-subaquatiques-responsables>

> Le Guide pour des manifestations subaquatiques écoresponsables :

<https://ffessm.fr/s-impliquer/organiser-un-evenement-ecoresponsable>

> Les opérations de collecte de déchets immergés :

<https://ffessm.fr/s-impliquer/les-operations-de-collecte-de-dechets-immerges>

> Le signalement de pollutions marines : <https://ffessm.fr/s-impliquer/signaler-des-pollutions>

2

LE PROJET FÉDÉRAL

2017 – 2020

A> UN ART DE VIVRE EN SOCIÉTÉ

RENFORCER LE SENTIMENT DE CITOYENNETÉ ET CONVAINCRE DES BIENFAITS DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES SUR LA SANTÉ.

- A1 > Le modèle sportif français : mélange d'associatif et de professionnel
- A2 > Mixité sociale et générationnelle
- A3 > Parité hommes / femmes : poursuite de la féminisation à travers notre projet
- A4 > Mobiliser le public de demain : les jeunes
- A5 > Bienfaits et vertus du sport sur la santé
- A6 > Le Haut Niveau

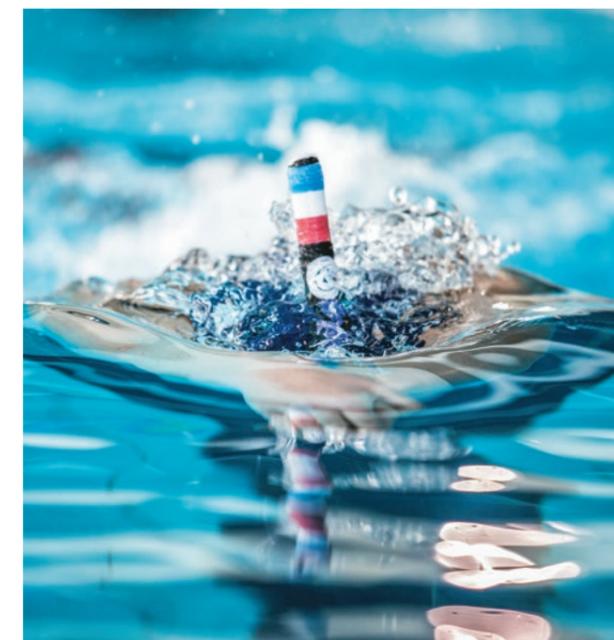
B> DES AMBITIONS POUR TOUS LES TERRITOIRES

- B1 > Rôle du Comité Directeur National et des commissions nationales
- B2 > Développement Durable : Education à l'Eco-citoyenneté (travail en continuité)
- B3 > Travail en concertation avec l'Etat et l'ensemble des pouvoirs publics
- B4 > Financement du Projet de Performance Fédérale
- B5 > Rayonnement de la Fédération sur l'ensemble du territoire
- B6 > Rayonnement à l'international

C> PARTENARIATS ET COMMUNICATION

LES OUTILS OU SERVICES QUE LA FÉDÉRATION PEUT DÉVELOPPER POUR FACILITER LE FONCTIONNEMENT DE NOS CLUBS ET LA MISE EN PLACE DE NOS NOUVELLES MISSIONS. L'ENJEU EST DE DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ ET L'INFLUENCE DE LA FÉDÉRATION.

- C1 > Développer et moderniser la communication
- C2 > Continuité avec nos partenaires commerciaux





Document valant projet sportif fédéral (PSF) : <https://FFESSM.fr/la-FFESSM/le-projet-federal>

Projet construit dans le respect des valeurs fédérales : le dépassement de soi dans le sport et la compétition – le partage au sein de la communauté fédérale – le plaisir dans la pratique des activités subaquatiques – le respect de l'environnement et de la nature et tenant compte des différents plans et projets fédéraux existants dont ceux qui lient la FFESSM aux différents Ministères concernés :

- > Plan « Développement durable »
- > Plan « Féminisation »
- > Plan « Citoyens du sport »
- > Plan « Sport santé »

A> L'ART DE VIVRE EN SOCIÉTÉ

Renforcer le sentiment de citoyenneté et valoriser les bienfaits de la pratique des activités subaquatiques.

A1. LE MODÈLE SPORTIF FRANÇAIS : MÉLANGE D'ASSOCIATIF ET DE PROFESSIONNEL

La France dispose d'un modèle original au sein de l'Union Européenne, avec un financement public global du sport à hauteur de 43%. Au sein de ce financement, les collectivités territoriales sont les premiers pourvoyeurs devant l'État, bien que ce soient les citoyens eux-mêmes qui interviennent, par leur engagement, de la façon la plus conséquente.

Plus que le « vivre ensemble », l'engagement bénévole est un véritable exemple « d'agir ensemble », une implication, une coopération et une participation de chacun à son niveau pour une action fédérale commune et collective. Sous le signe de la fraternité, l'engagement bénévole est un véritable sacerdoce républicain. Nous voulons lui donner une lisibilité et proposer une « meilleure reconnaissance de l'engagement des bénévoles. »

NOS PROPOSITIONS :

> Redéfinir le bénévolat comme source d'intégration sociale, d'estime de soi, d'accompagnement de l'individu et d'aide à sa réalisation.

Nous souhaitons valoriser la montée en compétences de nos licenciés et accroître le bien commun.

Nos propositions :

> Valoriser l'implication de chacune et chacun au service de tous dans la vie : communiquer sur la valeur ajoutée à

un CV par un monitorat ou autre niveau d'encadrement ;
> Identifier et valoriser les compétences de nos licenciés pour aider au développement de nos projets (ex. compétences dans un domaine scientifique pour tout ce qui concerne la préservation et la connaissance du milieu marin ou dulcicole, l'organisation d'événements sportifs) ;

> Ouvrir le champ des formations offertes aux bénévoles au titre de leur développement personnel (le secourisme est déjà présent, d'autres idées sont à développer). S'inscrire, à ce titre, dans les dispositifs d'Etat qui balisent dorénavant nos parcours de vies professionnelle et bénévole tels que le Compte d'Engagement Citoyen, composante du Compte Personnel d'Activité, pour une meilleure reconnaissance du bénévolat et du volontariat.

> Veiller, autant que faire se peut, à l'homologation des brevets de moniteurs fédéraux dans le dispositif des diplômes professionnels.

Nous souhaitons renforcer l'esprit d'appartenance et de cohésion fédérale.

Ce thème incarne bien les valeurs démocratiques de notre Fédération, puisqu'il y a à la fois l'enjeu de laisser la place aux individus et leur permettre de se développer et de s'épanouir dans leurs pratiques sportives, et celui d'être ensemble et d'appartenir à une fédération.

Chacun doit connaître et être fier de la FFESSM, fier de ses pratiquants, de ses champions, de ses moniteurs, de ses entraîneurs, de ses juges, de ses experts médicaux, techniques, biologistes, juristes,...

Nos propositions :

> Programmer des moments d'information sur l'étendue du périmètre de la FFESSM, notamment dans ceux de nos cursus qui en sont peu pourvus, comme dans ceux des athlètes ;

> Développer l'esprit d'appartenance et de cohésion par la distribution d'une image forte permettant de s'identifier, de s'impliquer dans la stratégie fédérale et de participer à des actions événementielles conviviales ;

> Encourager les pratiques transversales ;

> Renforcer les compétences des dirigeants par des journées de formation ou d'information dédiées ;

> Informer sur les statuts différents des activités (associatifs, « commerciaux ») sur les plans fiscaux, juridiques et économiques ;

> Assister les clubs et les OD (Organismes Déconcentrés) pour la recherche de financements, par des modules de formation spécifiques et par des documents standardisés FFESSM prêts à remplir.

> Assister les professionnels et les SCA (Structures Commerciales Agréées) en prise avec la complexité du monde socio-économique.

A2. MIXITÉ SOCIALE ET GÉNÉRATIONNELLE

La société évolue et avec elle les aspirations des pratiquants : La FFESSM doit anticiper ces changements, s'adapter et proposer une offre dynamique spécifique à ses missions. Véritable outil de lien social, la pratique d'une activité sportive favorise la socialisation. Elle rassemble des individus et permet à des personnes de milieux différents de se rencontrer.

Nous voulons encourager l'accueil de publics d'horizons différents : jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, publics défavorisés.

Nous souhaitons mettre en action notre expertise, notre savoir-faire technique pour la création de produits ou services plus adaptés, plus économiques ou plus simples si nécessaire, afin de mobiliser un public potentiellement large ou un public à faible pouvoir d'achat. Il faut que les produits et services FFESSM soient compétitifs et attractifs dans les domaines désormais concurrentiels et mondialisés de la plongée.

NOS PROPOSITIONS :

> Innover, créer et promouvoir de nouveaux produits et services fédéraux ;

> Induire un véritable choc de simplification, notamment dans les contenus de formations et le Manuel de Formation



Technique des plongeurs ;

> Réfléchir aux modalités répondant aux demandes croissantes dans les pratiques ponctuelles (de découverte ou non), par exemple en créant des ATP (Autres Titres de Participation) utilisables par des TO (Tour Operator), des ATP pour les ressortissants de structures étrangères ;

> Engager un audit sur la pertinence des cursus de nos diverses pratiques et ainsi lister les passerelles possibles, ou qui pourraient le devenir, entre nos commissions.

> Poursuivre les démarches de facilitation de la pratique pour des publics spécifiques : les jeunes, les personnes en situation de handicap, ...

> Encourager l'organisation d'événements de découverte de nos activités à destination du public non captif et plus particulièrement des habitants des quartiers populaires et des zones rurales ;

> Recourir à l'engagement de Service Civique afin d'accueillir des jeunes venant en aide à notre Fédération, contribuant ainsi à la mixité sociale tout en effectuant une mission d'intérêt général

Notre objectif est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

A3. PARITÉ HOMMES / FEMMES : POURSUITE DE LA FÉMINISATION À TRAVERS NOTRE PROJET

NOS PROPOSITIONS :

> Continuer à encourager et à valoriser l'engagement des femmes à tous les niveaux de responsabilité : dirigeantes, encadrantes... dans l'intérêt d'une complémentarité des regards et des approches de nos pratiques ;

> Être présent dans les instances qui comptent (ex : FEMIX, groupes de travaux parlementaires, commission femme et sport du CNOSF, des CROS et CDOS) et dans l'événementiel dédié : journée du 8 mars, ... faire entendre sa voix ;

> Médiatiser le sport au féminin ;

> Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes ;

> Lutter contre toutes formes de discriminations homo-

phobes dans le domaine du sport par l'information, la rédaction de chartes et/ou de documents et par l'association aux dispositifs mis en place par notre ministère.

A4. MOBILISER LE PUBLIC DE DEMAIN : LES JEUNES

NOS PROPOSITIONS :

Notre fédération se positionne comme membre de la communauté éducative, complémentaire au tissu scolaire et familial. Appréhendée au sens large, la contribution culturelle et éducative de notre Fédération se matérialisera par :

- > L'initiation des jeunes à la pratique d'activités aquatiques et subaquatiques diversifiées ;
- > La conception de produits « découverte » adaptés aux groupes, familles, « tribus »... ;
- > Le développement de cursus « hybrides » permettant de combiner la recherche de technicité dans un cadre créatif et sans cesse renouvelé pour le côté plus ludique ;



- > Le développement d'outils et supports adaptés : carnet de plongée, cartes de qualifications, supports vidéo en ligne ;
- > La volonté de scinder au niveau des objectifs la tranche des « enfants » de celle des ad'Eau » qui n'ont pas du tout les mêmes attentes ;
- > Le renforcement et le développement de la convention signée avec l'Education Nationale et avec l'UNSS pour promouvoir nos activités pendant le temps scolaire ;
- > L'étude d'une convention avec les universités, sur le type de celle signée avec l'Éducation Nationale, afin de permettre aux jeunes qui auront commencé une formation FFESSM en collège ou lycée, de poursuivre cette activité. Cela nous permettra de garder ce public au sein de la fédération et cela leur permettrait d'avancer dans leur formation et pourquoi pas de devenir des encadrants actifs plus tôt dans leur parcours ;
- > La création pour les clubs d'une convention type de partenariat Établissement scolaire / club ;
- > Le recensement des enseignants licenciés afin de créer une liste de personnes ressources.

A5. BIENFAITS ET VERTUS DU SPORT SUR LA SANTÉ

> SANTÉ PHYSIQUE :

La pratique d'activités physiques ou sportives contribue au bien-être et au maintien de la santé. Ce champ prend une place grandissante dans les politiques publiques. Nous en faisons donc un enjeu particulier. Ainsi, les actions engagées en matière de sport santé seront valorisées notamment dans le cadre du futur programme « sport sur ordonnance » au sein duquel les sports subaquatiques doivent trouver toute leur place.

Notre Fédération doit donc veiller à la bonne santé de ses pratiquants, quels que soient leur niveau de pratique, leur discipline et leur cadre d'activité. La FFESSM s'inscrit ainsi dans une démarche citoyenne visant à délivrer à toute une population des messages positifs relatifs aux bienfaits associés à une pratique sportive régulière.

NOS PROPOSITIONS :

- > Continuer la contribution aux thématiques valorisant la dimension « sport santé » en incitant et en facilitant l'accès à la pratique à des publics plus particulièrement sensibles ou à risques, notamment les séniors qui représentent une part importante des adhérents de la FFESSM. Au-delà d'actions préventives permanentes concernant les risques cardio-vasculaires, nous continuerons à construire des partenariats analogues à celui qui fonctionne avec l'association « diabète et plongée » et qui a permis de prendre en compte un problème grandissant : le diabète.
- > Utiliser les bienfaits sur la santé physique et morale comme porte d'entrée dans la FFESSM pour capter un public peu enclin au sport ou qui ne se croit pas concerné.
- > Redéfinir le suivi médical des licenciés, en s'adaptant aux nouvelles dispositions réglementaires concernant la durée de validité du certificat médical et son contenu ;
- > Poursuivre la lutte anti-dopage pour les compétiteurs ou les gens qui passent un examen fédéral : information, formation, réseau « escort » ;
- > Viser un public en surpoids dans notre lutte contre la sé-



dentarité, car l'obésité est un important enjeu de société, notamment chez les jeunes, avec l'argument que les activités subaquatiques sont des sports non-traumatiques pour les articulations ;

> Développer une offre sportive double qui peut à la fois être basée sur la recherche de la performance (NAP, PSP, apnée...), et aussi sur le bien être, la santé et la lutte contre la sédentarité, à partir des activités traditionnelles de la FFESSM (fit palm, exploration ...) et des activités en plein essor (randosub, marche aquatique ...).

> SANTÉ PSYCHIQUE ET MORALE :

Les activités subaquatiques se font dans l'eau, véritable source d'apaisement. Le corps devient léger et permet à l'esprit de se détendre et de lâcher prise. La pratique permet parfois le dépassement de soi même et aide les gens à se sentir mieux, renforce la confiance et l'estime de soi. Le sommeil est apaisé et c'est une excellente manière de combattre le stress.

En ce qui concerne l'apnée et l'émergence de pratiques nouvelles, nous apporterons tout l'appui nécessaire : cette discipline aux multiples facettes est en pleine expansion. Est-ce le fruit du hasard si cela arrive au moment où notre société a connu de grands bouleversements ? Dans un monde qui devient de plus en plus anxiogène, les gens ont envie de se recentrer sur eux-mêmes. Retourner aux choses essentielles et simples, des activités de plein air, prendre le temps, s'écouter, travailler la relaxation, se dépasser, rechercher des valeurs communes, du bien-être, un sens. L'apnée renforce l'estime de nous-mêmes et nous rend, le temps de sa pratique, à nouveau libre. Elle apporte aussi une part de rêve et de plaisir sportif qui s'inscrit dans les pratiques transmodernes. Elle est aussi génératrice de grands champions internationaux.

A6. LE HAUT NIVEAU

Le sport de haut niveau porte en lui les valeurs de la démocratie, de la citoyenneté, l'amitié, la tolérance et le respect. Savoir être compétitif et se dépasser, tout en respectant les règles et les autres. A ce titre nous consoliderons notre PPS

(Parcours de Performance Sportive).

Le sport de haut niveau est au cœur de la délégation de l'Etat qui cible sur ce secteur l'essentiel de la dotation financière de la convention d'objectifs partagée avec la FFESSM. Notre Fédération est riche de 8 disciplines compétitives structurées (ou en cours) à l'international dont une est reconnue de haut niveau par le ministère en charge des sports (la nage avec palmes). La réussite de nos meilleurs athlètes est un gage essentiel pour notre reconnaissance et le soutien de notre Fédération par l'Etat et nos partenaires. Celle-ci bénéficie à l'ensemble de nos pratiques dont le sport loisir.

NOS PROPOSITIONS :

- > Accompagner et valoriser notre élite sportive ;
- > Soutenir les programmes d'action de nos équipes de France ;
- > Encourager les disciplines de compétition émergentes comme la PSP (plongée sportive piscine) ;
- > Préparer la relève avec des programmes de détection de jeunes espoirs. Des juniors repérés sont autant de promesses pour l'avenir ;
- > Veiller à amoindrir les fonctionnements autonomes et isolés des disciplines par des pratiques et des réflexions transversales.

Nous encouragerons le développement des équipes sportives régionales avec des compétitions nationales dédiées aux seules régions.

- > Faire connaître à nos licenciés, toutes disciplines confondues, nos champions, athlètes formidables, si nous voulons qu'ils soient modèles et moteurs de notre développement et de notre cohésion dans un élan sportif collectif à créer ;
- > Communiquer instantanément leurs réussites au plus grand nombre.



B> DES AMBITIONS POUR TOUS LES TERRITOIRES

Contribuer à la mise en place d'actions porteuses de développement et respectueuses de nos valeurs sur les territoires métropolitains et d'outre-mer de la planète subaquatique.

Eaux intérieures, lacs et rivières, bassins et piscines, baies et parcs marins, zones rurales, outre-mer, littoral touristique, quartiers défavorisés ... Nous nous devons d'être en capacité de diversifier l'offre fédérale en fonction des caractéristiques territoriales de nos activités et de nos pratiquants, en lien étroit avec notre support associatif, véritable vivier de la Fédération, et nos structures commerciales, qui nous ancrent dans la réalité économique.

B1. RÔLE DU COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL ET DES COMMISSIONS NATIONALES

NOS PROPOSITIONS :

- > Améliorer la transmission, vers les organismes déconcentrés, des grandes orientations choisies, tout en consolidant la synergie avec ceux-ci.
- > Encourager et accompagner des événements ouverts à tous, par exemple les descentes par rivières en courses open, les traversées de baies, etc.
- > Proposer une aide (expertise, formation, ...) pour faciliter la mise en place de projets.

B2. DÉVELOPPEMENT DURABLE : EDUCATION À L'ECO-CITOYENNETÉ (TRAVAIL EN CONTINUITÉ)

Nous devons renforcer la conscience écologique d'appartenir à un environnement qui garantit notre existence, ainsi qu'à une communauté unique, ce qui implique pour nous tous des droits et des devoirs par rapport au milieu subaquatique et à son environnement proche. La plongée doit être un parallèle subaquatique à la randonnée pédestre, du plat à la haute montagne, en passant par la moyenne montagne, ce qui l'imposera dans le monde du sport de nature en pleine structuration.

NOS PROPOSITIONS :

- > Encourager et valoriser les initiatives des clubs et des SCA ;
- > Poursuivre le développement du Label « Ecosub », et du Trophée des activités subaquatiques responsables ;
- > Développer et promouvoir les outils scientifiques comme «DORIS», «Cromis» et nos actions de mobilisation citoyenne (nettoyage des déchets immergés, ...) ;
- > Créer des liens privilégiés avec des associations de défense de la nature reconnues ;
- > Renforcer dans nos dispositifs de certifications la présence de questions relevant du développement durable et du milieu subaquatique.



B3. TRAVAIL EN CONCERTATION AVEC L'ETAT ET L'ENSEMBLE DES POUVOIRS PUBLICS

Nos lieux de pratiques accueillent, en plus des activités traditionnelles, de nouveaux acteurs et voient l'émergence de nombreux enjeux que les pouvoirs publics souhaitent réguler. Cette planification des activités peut entraîner la segmentation de l'espace avec des zones autorisées ou interdites : développement de ressources nouvelles en mer pour les industriels (énergie, granulats...), développement de l'attractivité touristique de la mer et de la pression sur certaines zones, développement des protections environnementales du milieu naturel...

L'enjeu pour les activités subaquatiques est de peser dans cette planification afin de concilier au mieux nos intérêts avec le développement des autres usages.

Pour l'eau douce, le code du sport rénové a confié une mission supplémentaire aux départements, celle de réguler les accès des sports de pleine nature au mieux des relations entre usagers, propriétaires et collectivités. Le code du sport oblige à créer un Conseil Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, chargé de publier un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, assorti d'un code juridique afin de réguler les usages et les éventuels conflits.

Les sites de pratique peuvent y être inscrits et donc pérennisés. Les départements y ont consacré des moyens très différents et tous n'ont pas abouti.

Pour le milieu marin, c'est l'État qui organise cette planification dans le cadre des Conseils maritimes de façade chargés d'élaborer les documents stratégiques de façade.

NOS PROPOSITIONS :

- > Améliorer la concertation sur la réglementation ;
- > Être présents dans tous les lieux de concertation sur la planification territoriale des activités, tant au niveau national que local, en mer ou à l'intérieur : Plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires de nature, plans d'actions pour le milieu marin, Conseil Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, Conseil national de la mer et des littoraux, Conseils maritimes de façade, ainsi que les



prochaines conférences régionales pour la mer et le littoral ;
> Construire avec les OD des positions communes, les encourager et les soutenir dans leurs prises de position et de communication au sein de ces instances ;

> Au niveau des régions : encourager l'émergence des stratégies et des actions communes inter-comités à l'échelle des départements au sein d'une région pour les CDESI et PDESI (Espace, Sites et Itinéraires) ;

> Imaginer une politique en termes de prospection des équipements sportifs mis à disposition et aider nos structures à répondre au mieux à cette problématique ;

> Proposer aux pouvoirs publics des alternatives aux réglementations visant à restreindre ou interdire nos activités dans les milieux naturels, en développant notre pratique et notre image respectueuse de l'environnement ;

> Participer aux instances de concertation, lorsque nos sites sont menacés de destruction ou d'interdiction (éoliennes en mer, granulats, protection des milieux naturels, réserves halieutiques, ...), et se montrer force de proposition pour la mise en œuvre de mesures compensatoires conciliant préservation des milieux et pratique de nos activités.



La Réforme Territoriale et le redécoupage administratif sont toujours en cours : si la FFESSM a su anticiper et préparer des refontes importantes de ses OD pour suivre ce découpage, les réorganisations administratives ou du mouvement sportif ne sont pas terminées et posent encore quelques interrogations.

NOS PROPOSITIONS :

- > Évaluer quels ont été les changements induits par la réorganisation territoriale pour nos clubs, nos OD et notre pratique ;
- > Rester attentifs aux Organismes Déconcentrés Fédéraux, placés malgré eux en première ligne de ces chantiers colossaux ;
- > Mettre en place une réunion des dirigeants des OD à l'automne 2017 : le forum fédéral, pour créer du lien au sein même de notre organisation ;
- > Réunir en début d'olympiade les trésoriers et les secrétaires des comités régionaux ;
- > Développer encore plus nos propres ressources financières pour palier la baisse de subventions à craindre suite aux budgets de plus en plus restreints de collectivités qui gèrent des territoires de plus en plus grands.

B4. FINANCEMENT DU PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRALE

Nous devons bâtir ce projet de performance fédérale en refondant notre politique d'accès au haut niveau et d'excellence en collaboration avec les comités régionaux. La faisabilité de ce projet et le fonctionnement de structures type « Pôle Espoir / Pôle France » imposent, en l'absence de cadres d'État, de dégager les moyens de recruter des entraîneurs de haut niveau et de développer des partenariats avec des collectivités en capacité de nous donner accès à une piscine aux meilleures conditions.

NOS PROPOSITIONS :

- > Au-delà d'une nécessaire négociation avec le ministère des sports concernant les moyens notamment humains, renforcer la politique fédérale en matière de haut niveau.

L'alimentation de ce dispositif suppose des animations nationales de qualité dans nos différentes disciplines. Celles-ci doivent s'adresser à tous les niveaux, du débutant à l'athlète de haut niveau, en veillant à la bonne articulation entre les animations, locales, départementales, régionales, inter-régionales et nationales.

NOS PROPOSITIONS :

- > Poursuivre l'effort de réorganisation de ces animations conduit par les commissions nationales avec l'aide de la direction technique nationale en lien avec les territoires.

B5. RAYONNEMENT DE LA FÉDÉRATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE :

> PAR LA VALORISATION DES BASES FÉDÉRALES :

Un panel large, une richesse des infrastructures proposées par des passionnés, une variété des milieux naturels très différents, sont autant d'offres spécifiques et variées qui se complètent au service de tous nos licenciés dans toutes leurs activités.

Ces bases sont de formidables outils de travail au service de nos licenciés, toutes disciplines confondues.

NOS PROPOSITIONS :

- > Améliorer la communication afin d'assurer le développement des bases fédérales ;
- > Inciter les OD à utiliser les bases fédérales pour organiser un maximum de stages de formation toutes disciplines confondues, théoriques ou pratiques, au niveau départemental, régional ou même national ;
- > Encourager les clubs de toutes les disciplines à utiliser ces bases.

> PAR LA VALORISATION DES CLUBS ET SCA :

Une couverture géographique quasi exhaustive, une complémentarité entre associations et professionnels, un tissu dynamique, vitrine de l'activité fédérale.

NOS PROPOSITIONS :

- > Valoriser la découverte de toutes nos destinations locales - en contrepoint de la mondialisation ;
- > Définir une politique spécifique à l'Outre mer ;
- > Développer la visibilité de la FFESSM sur les lieux de pratique : identité visuelle et communication sur les bâtiments, sites naturels, piscines, bateaux (flammes, pavillons, affiches, ...).

B6. RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL

L'organisation de manifestations internationales d'envergure contribue au rayonnement, au profit de toute la communauté fédérale. Nos bénévoles devront à nouveau unir leurs efforts et leurs compétences pour faire de ces événements de magnifiques vecteurs de développement et de promotion de notre savoir-faire.

Notre rayonnement et la reconnaissance de notre Fédération passe aussi par la présence d'officiels dans les manifestations internationales et la confortation de notre place au sein des instances internationales de la CMAS.

NOS PROPOSITIONS :

- > Candidater pour accueillir au moins 2 championnats d'importance dans l'olympiade à venir et ainsi poursuivre la dynamique engagée avec les championnats du monde de Mulhouse 2015 et Annemasse 2016 ;
- > Internationaliser la NEV, notamment grâce aux actions de coopération (Taïwan) ;
- > Accroître le rôle de la FFESSM au sein de la CMAS, en développant notre capacité à conduire des réunions en français, en anglais et en espagnol ;
- > Proposer systématiquement des candidatures françaises dans les instances de la CMAS ;
- > Pérenniser et généraliser les conventions passées avec les fédérations des autres pays (Canada, Maroc, Algérie, Tunisie, Djibouti, Taïwan, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Autriche, Chine, ...);





C> UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE ET DE NOUVEAUX PARTENARIATS

> Développer des services et des outils pour moderniser notre fédération et faciliter le fonctionnement de nos clubs.

> Gagner en visibilité

C1. DÉVELOPPER ET MODERNISER LA COMMUNICATION

Rien ne peut se faire sans que nous accompagnions toutes nos actions d'une information claire, moderne et pertinente : il y va de la réussite de notre projet associatif. La communication nationale, par un retour d'image positif sur l'action des clubs, des OD, des commissions ou du siège, permet aussi de développer la notoriété de la FFESSM vis à vis du public, et le sentiment d'appartenance à la Fédération, et ainsi d'encourager et d'entretenir une fierté d'être à la FFESSM.



NOS PROPOSITIONS :

- > Poursuite du développement de Subaqua, y compris des publications spéciales Hors Série Subaqua ;
- > Développement de la communication extérieure à la Fédération : affirmation de notre priorité dans le domaine de la communication, que ce soit avec Subaqua, avec notre présence sur les réseaux sociaux, ou dans l'externalisation de notre actualité (grande presse, TV, vidéos, médias numériques, etc ...) ;
- > Renforcement de nos campagnes médiatiques lors d'événements nationaux (Ex : Championnats de France) notamment en développant l'usage de la vidéo ;
- > Création de médias numériques présentant nos activités pour une diffusion sur internet ou à la télévision, auprès de nos partenaires et aussi auprès de nos clubs et Organismes Déconcentrés ;
- > Accroissement de notre présence sur les réseaux sociaux afin de s'adapter à ce nouveau mode de communication pour être mieux en phase avec le public qui l'utilise. Créer des espaces de partage entre les individus, qui les sensibilisent à des actions de solidarités et d'appartenance à une communauté ;
- > Relai des informations du web, concernant tout ce qui se passe dans le monde de la plongée : il s'agit d'occuper le terrain sur le net en étant visible et efficace.

Nous avons besoin d'une rénovation de notre site internet national.

NOS PROPOSITIONS :

- > Refondre le site internet par une équipe professionnelle mettant en avant nos côtés « Fun et Dynamique » et ainsi le transformer en une véritable vitrine d'accroche ;
- > Rendre ce nouveau site plus lisible, repenser son architecture, simplifier les entrées pour permettre un accès rapide et mettre en valeur le contenu et les informations ;
- > Dissocier ce qui relève de l'extranet (gestion des données clubs, saisie de licences et brevets, etc.) de ce qui relève de la communication interne et externe ;
- > Accroître les recettes publicitaires et optimiser notre présence auprès des annonceurs ;
- > Conserver des espaces dédiés répondant aux questions de nos licenciés, clubs et/ou organes déconcentrés et SCA ;

- > Créer une rubrique « Jeunes » en fonction de l'actualité ;
- > Créer une rubrique en anglais faisant la promotion de nos SCA et expliquant simplement la réglementation française applicable à la pratique de la plongée afin d'informer un public de touristes étrangers attirés par nos lieux de pratique ;
- > Créer et suivre des rubriques dédiées par exemple à « nos champions, nos bleus », aux événements sportifs, au matériel, au développement durable ou encore un espace interactif entre les membres ... dans la revue, sur le site, et au sein des réseaux sociaux ;
- > Mettre en valeur les initiatives et actions citoyennes de nos clubs et licenciés ;
- > Archiver les performances et classements à l'international sur le site national ;
- > Accompagner la montée en puissance de nos bases de données naturalistes, « Doris » et « Cromis », outils collaboratifs de référence dans la connaissance des milieux naturels subaquatiques ;
- > Mettre en ligne davantage de ressources pédagogiques (produits d'exploration et de découverte du milieu, contenus et corrigés d'examens...).

Nous avons besoin d'investir les outils nomades (téléphones et tablettes) et les outils « Multimédia ».

La FFESSM dispose de formidables ressources dématérialisées (référentiels de formations, bases de données naturalistes, textes réglementaires, liste des clubs, ...), parfois méconnues ou sous-utilisées du public et des licenciés. Les médias mobiles ou nomades font aujourd'hui partie de notre quotidien. La FFESSM doit les investir pour permettre à tous d'accéder plus facilement aux services que nous offrons aux clubs et licenciés.

NOS PROPOSITIONS :

- > Poursuivre la mise en place d'applications comme l'application TIV ou la géolocalisation des clubs ;
- > Accéder aux contenus fédéraux depuis les smartphones (MFT, Code du Sport, liste des clubs, ...) : sites web « responsive » ou applications dédiées ;



- > Développer des liens avec des applications qui valoriseraient le développement durable (localisation des bouées d'amarrage, les sites labellisés, les aires marines protégées, transports en commun et covoiturage, recyclage des combinaisons, ...) ;
- > Réfléchir à la dématérialisation des licences et cartes (sans abandon des supports traditionnels) ;
- > Annoncer les campagnes nationales de sensibilisation.
- > La « marque fédérale » et « Vesti'Boutique ».

NOS PROPOSITIONS :

- > Pérenniser la « marque fédérale » et la charte graphique par l'explication auprès de clubs et OD, afin d'assurer une reconnaissance extérieure accrue ;
- > Augmenter l'offre de produits fédéraux (carnets, fascicules, cartes format CB, porte cartes...) et de la nouvelle boutique fédérale vestimentaire (mise en valeur sur le site pour plus de visibilité). Avoir des prix d'entrée plus attractifs ;
- > Proposer une gamme de goodies et de produits éco-responsables. (ex : verre recyclable) ;
- > Développer des fournitures fédérales dédiées accessibles non plus aux seuls licenciés.
- > Créer un nouveau « slogan », une marque.

C2. CONTINUITÉ AVEC NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX

La politique partenariale menée s'est révélée propice et très lisible : Air Liquide Healthcare, Axa Corporate et le Cabinet Lafont, Scubapro-Uwatec, Beuchot, etc...

NOS PROPOSITIONS :

- > Affirmer cette politique, en lançant de nouveaux appels d'offre sur des produits cibles précis, ... ;
- > Mener une réflexion de partenariat en direction des distributeurs (Ex : Décathlon, Intersport, ...) ;
- > Apporter une certaine légitimité au « rayon Plongée » des distributeurs en échange d'une visibilité de notre Fédération, ainsi que d'un système de réduction au bénéfice de licenciés et organes déconcentrés.

RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER
FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR MODERNISER
PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER VEILLER CONCERTER IMAGINER
RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER
FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR MODERNISER
PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER VEILLER CONCERTER IMAGINER
RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER
MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER
ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR VEILLER CONCERTER IMAGINER
RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER
FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR MIXER S'OUVRIR
MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER
ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR MIXER S'OUVRIR
MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER
MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER
ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR RENFORCER VALORISER
VEILLER CONCERTER IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER
CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER
TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER
VEILLER CONCERTER IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER
CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER
TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER
VEILLER CONCERTER IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER
MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER
ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR CONCERTER
IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER
DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR
DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR S'OUVRIR
MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER
ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR CONCERTER IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR
MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER
MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER
ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR ENCOURAGER MAILLER TISSER
PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER VEILLER
CONCERTER IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR
INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER
PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER VEILLER
CONCERTER IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR
INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR
CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER
TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR RAYONNER CONQUERIR INNOVER
RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER
MAILLER TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER
VALORISER VEILLER CONCERTER IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER
RAYONNER CONQUERIR INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER
MAILLER TISSER PREVENIR TISSER PREVENIR MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER
RENFORCER VALORISER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR
INNOVER DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR
MODERNISER PROMOUVOIR COMMUNIQUER RENFORCER VALORISER VEILLER CONCERTER
IMAGINER RAJEUNIR MIXER S'OUVRIR MUTUALISER RAYONNER CONQUERIR INNOVER
DIVERSIFIER FACILITER ACCOMPAGNER ENCOURAGER MAILLER TISSER PREVENIR.....

Fédérer
préservé
ANIMER
FORMER
développer
PROTÉGER
PERFORMER

